



Mardi 25 février 2020 à 18 h.

# L'expérience d'un juge, de l'instance à la cassation

Monsieur Jean Boyer

Avocat général honoraire à la Cour de cassation



Département de droit romain et d'histoire du droit  
Salle Collinet  
3<sup>e</sup> étage – Collège Sainte-Barbe – 4, rue Valette Paris 5<sup>e</sup>